

## Fiche informative sur l'action

Titre de l'action :
<b>Bâtir une école du socle commun</b>
Nom, adresse postale, mél et numéro de téléphone de l'école ou de l'établissement (préciser la circonscription pour une école) :
Ecole élémentaire Orme. 88350 Liffol le Grand ; tél : 03 29 06 67 40 ; <a href="mailto:ce.0880324Z@ac-nancy-metz.fr">ce.0880324Z@ac-nancy-metz.fr</a> Collège Fixary. 88350 Liffol le Grand ; tél 03 29 06 62 06 ; <a href="mailto:ce.0881103W@ac-nancy-metz.fr">ce.0881103W@ac-nancy-metz.fr</a> Circonscription de Neufchâteau (88) ; <a href="mailto:ce.ien88-neufchateau@ac-nancymetz.fr">ce.ien88-neufchateau@ac-nancymetz.fr</a>
UAI de l'école ou de l'établissement :
Ecole élémentaire Orme : 0880324Z Collège Fixary : 0881103W Circonscription de Neufchâteau : 0880085P
Site internet de l'école ou de l'établissement :
Souhaitez-vous présenter cette action au prix académique de l'innovation 2015 (sous réserve que l'action soit effectivement mise en œuvre) ?
Oui
Votre action est-elle une innovation ? <a href="#">Une expérimentation au titre de l'article 34 ?</a> Une expérimentation relevant d'un autre cadre (précisez) ?
Expérimentation
Préciser comment vous allez évaluer votre action (objectifs, modalités et indicateurs) (2000 caractères maximum) :

### **Objectifs pour les élèves :**

**Obtenir** de meilleurs résultats dans les domaines fondamentaux du français et des mathématiques.

**Apprendre** dans un contexte bienveillant et encourageant.

**Progresser** en proportion des capacités et des efforts consentis.

**Passer** plus aisément de l'école au collège, sans rupture et en continuité.

**Disposer de dispositifs d'aide**, sur l'ensemble de la scolarité école-collège, dans les domaines fondamentaux tout particulièrement.

### **Objectifs pour les enseignants :**

**Construire** une professionnalité commune au niveau du nouveau cycle de consolidation (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>).

**Disposer** d'outils communs (enseignement du français et de la lecture, programmations, progressions, outils d'évaluation, règlement de classe, sanctions disciplinaires...).

**Échanger et/ou mutualiser** les compétences professionnelles, didactiques et pédagogiques.

### **Objectifs pour les équipes d'encadrement :**

**Orienter** les efforts collectifs en faveur des élèves les plus fragiles, dès le début de la scolarité et jusqu'à la fin de la troisième ; pour cela :

- Diagnostiquer et comprendre la difficulté au plus tôt pour mieux la prendre en charge.
- Mettre en cohérence les réponses pédagogiques apportées aux élèves

Avez-vous une URL à communiquer pour retrouver ces documents (à défaut ce sera celle de votre article sur le site du PASI) ?

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1027>

Résumer votre action en une centaine de mots maximum, soignez précis et attractif, cette description doit être accessible à tout public :

Passer de l'occupation de salles au collège par les classes de cycle 3 à la construction de l'école de la

Le taux d'élèves ayant une année de retard à leur arrivée en 6<sup>ème</sup> (10,9%) reste supérieur à la moyenne départementale et académique.

La réussite au DNB a été de 75,7% pour l'année 2014 (85,2 % au niveau national).

Face à ce constat local et national, l'objectif est la réduction significative de ce pourcentage d'élèves en difficulté pour viser l'acquisition par tous, des compétences du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture, en insistant tout particulièrement sur la compétence 1, liée à la maîtrise de la langue.

Les résultats de l'enquête PISA publiés en décembre 2013 montrent une aggravation des déterminismes sociaux. Le secteur de Liffol le Grand fait partie des espaces lorrains particulièrement touchés par la paupérisation économique consécutive à l'abandon de la mono-industrie du meuble. Les élèves sont issus en majorité de CSP défavorisées. L'orientation des élèves à l'issue de la 3<sup>ème</sup> montre une frilosité de ces familles envers la poursuite d'études longues ; on sait pourtant que plus les jeunes s'engagent dans des études longues, mieux ils seront protégés dans leur futur emploi.

Face à ce constat, l'objectif est la restauration de l'estime de soi et du goût de l'effort chez les élèves grâce à la réussite, afin d'élever l'ambition scolaire de leurs familles.

Malgré une forte incitation, les parents ne fréquentent pas aisément le collège ; en revanche, les liens avec l'école élémentaire et maternelle sont traditionnellement plus étroits.

Une liaison écoles-collège active existe sur le secteur de recrutement du collège et se traduit par des immersions d'élèves, des formations communes régulières, des rencontres entre professionnels.

A la rentrée 2013-2014, trois classes de cycle 3 (CM1 et CM2) ont été installées dans une aile du collège ; un projet de construction d'un bâtiment contigu à cette aile est simultanément à l'étude.

Dans ce nouveau contexte, l'objectif est d'ouvrir plus largement l'école aux familles, du CP à la 3<sup>ème</sup>, et de permettre aux professionnels des différentes disciplines d'échanger et/ou de mutualiser leurs compétences.

Objectifs poursuivis :

- Améliorer les résultats des élèves, notamment en lecture-écriture et en mathématiques, sur l'ensemble de la scolarité école-collège.
- Réduire très fortement le pourcentage d'élèves en difficulté.
- Tout mettre en œuvre pour garantir la validation des 3 paliers du socle commun pour tous les élèves.
- Apporter des réponses adéquates et valorisantes aux difficultés d'apprentissage (notamment pour les élèves en situation de handicap), et à l'excellence des élèves.
- Favoriser la communication dans et avec les familles.

Nombre d'élèves et niveau(x) concerné(s) :

Sont directement concernés chaque année par les actions de l'expérimentation :

- 3 classes de CM de la commune de Liffol Le Grand, soit environ 60 élèves ;
- 2 classes de 6<sup>ème</sup> du collège, soit environ 55 élèves ;
- environ 10 élèves de 5<sup>ème</sup>, quelques élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ;
- 4 groupes de CM des écoles rurales du secteur de collège, soit environ 40 élèves.

D'une manière plus générale, le projet rayonnera largement de la petite section jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. L'expérimentation devra en outre, dans sa durée, bénéficier aux autres écoles rurales du secteur de collègue.

Décrivez votre action (de façon à compléter le résumé) :

Les professeurs du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré conduisent des actions pédagogiques qui visent à mutualiser leurs compétences tout en poursuivant les objectifs d'apprentissages fixés par les programmes nationaux et en mixant les publics 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Toutes les disciplines peuvent être concernées, sur une durée variable allant d'une période scolaire à plusieurs périodes scolaires. Par exemple, un projet prévoit de travailler en géométrie en groupes de compétences avec des élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>. Un autre projet prévoit la prise en charge partielle de l'enseignement de l'anglais ou de l'allemand au CM par un professeur du 2<sup>nd</sup> degré ; pendant ce temps, le professeur d'école met ses compétences au service d'élèves de 6<sup>ème</sup> ou de 5<sup>ème</sup> dans des actions transversales ; celles-ci visent à apporter des réponses aux difficultés d'apprentissage en utilisant les compétences des professeurs d'école pour revenir à l'origine des difficultés (par exemple en lecture/écriture, construction du nombre par exemple).

Des actions de formations de type FIL sont prévues de façon à construire des réponses communes à des questions posées dans l'exercice du métier de professeur ; ces FIL peuvent traiter de questions didactiques mais aussi de questions transversales (le climat scolaire par exemple).

Parallèlement, les professeurs ouvrent les portes des classes à leurs collègues dans le 1<sup>er</sup> comme dans le 2<sup>nd</sup> degré ; par exemple, les professeurs de français sont invités à se rendre dans les classes de cycle 2 pour découvrir comment on enseigne le décodage de l'écrit aux élèves.

Le pilotage de l'établissement est nécessairement touché par la présence d'une école élémentaire dans ses murs. La question est sensible car elle requiert de comprendre les similitudes et les différences d'organisation entre un collège et une école, de coopérer avec les différents partenaires (conseil général, mairie) afin de promouvoir une organisation harmonieuse. Pour agir en ce sens, plusieurs actions sont mises en œuvre : par exemple, la participation du directeur à l'équipe de direction du collège, la participation de la principale au conseil d'école.

Au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, d'autres actions sont susceptibles de voir le jour dans l'un ou l'autre des 3 domaines.

Modalités de mise en œuvre de l'action :

L'expérimentation s'appuie sur les équipes enseignantes. Les acteurs de l'expérimentation sont volontaires ; ils ont le libre choix des modalités de travail. Ils peuvent y prendre part :

- individuellement,
- en équipe inter degrés,
- en équipe intra degrés,
- dans le cadre d'un échange de compétences,
- dans le cadre de la mutualisation de compétences.

Les actions proposées par les acteurs doivent prendre en compte :

- les élèves en difficulté,
- les compétences du Socle Commun de Connaissances et de Compétences,

- la communication avec les familles.

Quels sont les moyens mobilisés ? Nombre d'enseignants ? Quelles disciplines ? Quels autres personnels impliqués ?

- 15 professeurs d'école concernés (selon l'action et le moment) dont 5 directeurs d'école
- 9 professeurs de collège (EPS, mathématiques, français, HGE, technologie, SVT, musique, LV)
- 1 CPE
- La principale du collège
- L'IEN de la circonscription
- 2 conseillères pédagogiques
- 1 ATICE

Votre action a-t-elle une dimension partenariale ? Avec qui ? De quelle nature ?

La dimension partenariale s'oriente vers les 3 collectivités territoriales : mairie de Liffol le Grand, Communauté de communes du bassin de Neufchâteau, Conseil Général des Vosges.  
Ce partenariat permet la réalisation de projets grâce à une participation financière.

Votre action a-t-elle des liens avec la recherche (contacts, travaux engagés ou références bibliographiques en appui de votre action...) ?

Les liens éventuels avec la recherche ne sont pas identifiés.

Quelles sont les modalités de suivi et de l'évaluation de l'action (auto-évaluation, évaluation interne, externe...) ?

Rencontres mensuelles entre l'équipe de circonscription et la principale ; réunions de régulation du groupe de pilotage.  
Bilans d'étape avec la présence de l'accompagnateur PASI Cardie.

Citez des ressources, des points d'appui, des leviers qui vous ont permis de progresser (3 maximum) :

- les liens étroits préexistants entre l'école (les écoles) et le collège
- la stabilité des équipes d'enseignants
- la volonté d'impulsion de la principale, de l'IEN et du directeur.

Avez-vous rencontré des difficultés, des résistances, des freins qui ont gêné votre action (3 maximum) ?

- La diversité des partenaires et leurs compétences propres (mairie, conseil général) ; bien que le CG 88 ait impulsé la mutualisation des locaux, les règles de fonctionnement du collège n'ont pas été adaptées.

- la question de la responsabilité des bâtiments. Qui fait quoi ? Comment faciliter la mise en sécurité des bâtiments en tenant compte des amplitudes de travail variable 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré ?

Quels effets avez-vous constatés sur les acquis des élèves ?

*(prématuré)*

Quels effets avez-vous constatés sur les pratiques des enseignants ?

- Réflexion approfondie sur les différentes postures de l'enseignant.
- Meilleure connaissance des jeunes du collège et diversification des pratiques.
- Connaissance, mutualisation et échanges des pratiques 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

Quels effets avez-vous constatés sur le leadership et les relations professionnelles ?

- Le pilotage est alourdi pour le chef d'établissement : pilotage pédagogique, gestion des personnels enseignants, des personnels ATTEE. De nombreux « détails » pèsent au quotidien : sécurité des locaux pour l'occupation des classes élémentaires hors temps scolaire (stage de remise à niveau, accès de l'établissement pour les PE en dehors des heures d'ouverture).
-

Souhaitez-vous communiquer une réussite particulière à l'extérieur ?
Avis du chef d'établissement ou de l'IEN :

### Indexation de l'action

Mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- par une équipe élargie : enseignants d'un même champ disciplinaire</li> <li>- par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle</li> <li>- un établissement</li> </ul>
Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un chef d'établissement et un IEN avec une distribution de rôles (délégués) et une régulation collégiale</li> </ul>
Typologie de l'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...)</li> <li>- sur l'enseignement des disciplines</li> <li>- sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.)</li> <li>- sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.)</li> <li>- sur la coopération avec les partenaires du système éducatif (parents etc.)</li> <li>- sur l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement</li> <li>- sur l'organisation de l'établissement, l'impact sur son image</li> </ul>
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves</li> </ul>
Typologie de l'accompagnement (qui est accompagné ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipes</li> <li>- le chef d'établissement et l'IEN par le PASI-CARDIE</li> </ul>
Typologie de l'accompagnement (qui accompagne ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le Cardie (un membre du PASI)</li> <li>- un chef d'établissement</li> <li>- un IEN</li> <li>- deux conseillères pédagogiques</li> <li>- un atice</li> </ul>
Typologie de l'accompagnement (quel type d'accompagnement ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.)</li> <li>- conseil (prospectif)</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aide technique (aide à la rédaction de bilan, formation à l'utilisation d'un outil etc.)</li> <li>- élaboration de ressources</li> </ul>
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique	Pas de liens

### Thématiques (classification du DRDIE)

<b>SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS</b>	
Maîtrise du français / prévention de l'illettrisme	1.1
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Enseignement des disciplines ( <i>Interdisciplinarité, progression pédagogique...</i> )	1.3
Organisation de la classe	1.4
Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.6
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.8
Prévention du décrochage scolaire	1.9
Prise en charge de la difficulté scolaire	1.13
<b>VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS</b>	
Relations avec les parents	3.4
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.5
Climat dans l'établissement (absentéisme, tenue de classe, prévention des violences et discriminations, bien-être des élèves, égalité filles-garçons)	3.6
<b>PROGRAMMES, FORMATION ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>	

Ressources pédagogiques et numériques ( <i>actions de développement et de promotions des usages dans les enseignements</i> )	4.1
Développement du numérique	4.2

### Mots-clés (indexation PASI-CARDIE)

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Ecole élémentaire Ecole maternelle	Diversification pédagogique	Liaisons (inter degrés, inter cycles) Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Organisation de la classe Ecole Socle commun Sport et santé TICE Vie scolaire	Education artistique Education civique, ECJS EPS Français Histoire, Géographie Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Sciences de la vie et de la terre